

Voix plurielles

Revue de l'Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)



S'exprimer dans la plume de l'Autre Exil identitaire, proclamation réfractaire ou brassage linguistique et culturel ? Le cas de Driss Chraïbi

Omar Benjelloun

Volume 18, Number 2, 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1085060ar>

DOI: <https://doi.org/10.26522/vp.v18i2.3531>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)

ISSN

1925-0614 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Benjelloun, O. (2021). S'exprimer dans la plume de l'Autre : exil identitaire, proclamation réfractaire ou brassage linguistique et culturel ? Le cas de Driss Chraïbi. *Voix plurielles*, 18(2), 151–161. <https://doi.org/10.26522/vp.v18i2.3531>

Article abstract

La littérature maghrébine a toujours suscité des débats houleux quant au choix de la langue en tant que moyen de s'exprimer et d'écrire. Nombreux sont les écrivains et intellectuels qui se sont intéressés à la problématique de l'éthique relationnelle posée par les auteurs ayant choisi de quitter l'exil imposé par le colon en utilisant la langue française comme outil de rédaction. Conservant sa plume particulière, sa liberté de ton, sa propre expression, en dépit de la critique virulente des conservateurs, Driss Chraïbi parvient, grâce à cette langue, non seulement à vitupérer les travers de la colonisation, les aberrations du système marocain, mais, au-delà, à créer des ponts culturels, des connexions linguistiques et des échanges interreligieux entre le Maroc et la France. Dépassant la sphère de la crise identitaire, la langue du colonisateur a permis à l'écrivain de cultiver l'hétérogène, la différence, l'interculturel et la tolérance.

© Omar Benjelloun, 2021



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

S'exprimer dans la plume de l'Autre : exil identitaire, proclamation réfractaire ou brassage linguistique et culturel ? Le cas de Driss Chraïbi

Omar Benjelloun, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès (Maroc)

J'avais appris à écrire la langue française avant de la parler, et comme on ne parle pas comme un livre, tout était à recommencer. En ce sens, ce n'est pas une substitution de la langue maternelle, mais une langue d'écriture en une diglossie incroyable, car il s'agissait de parler dans une langue et d'écrire dans une autre.
(Khatibi 44)

L'avènement de la littérature maghrébine est incontestablement lié au passé colonial d'une France qui, via ses projets expansionnistes, parvint à imposer sa culture et sa langue aux peuples et aux pays colonisés. Ancrée dans une historicité complexe, émergeant de territoires plurilinguistes, puisant sa force et son originalité de contextes politiques, idéologiques, culturels et historiques conflictuels, cette littérature francophone est consubstantiellement amenée à la problématique de l'exil, de la crise identitaire, du déchirement culturel, du choc civilisationnel et de l'aliénation. Un tel contexte politico-historique accouche d'une production littéraire foisonnante et diversifiée où une nouvelle génération d'écrivains va d'abord, dans le contexte migratoire, se déplacer dans le territoire français, s'accaparer de la langue du conquérant, la maîtriser, la dompter, pour en faire, ensuite, une arme servant à dire, révéler, démasquer, divulguer, et, *in extremis*, à résister, se révolter afin de s'affranchir et se libérer. Le français, dans ce sens, dépasse largement la fonction d'un simple moyen d'expression, d'un instrument usuel de communication, pour constituer la pierre angulaire fondant l'édifice littéraire de l'auteur francophone. L'enjeu est de taille, car si l'on consent d'écrire dans la langue de l'Autre, n'admet-on pas un certain assujettissement à une culture étrangère taxée de supérieure et hégémonique ? D'autre part, en enfilant la peau linguistique de l'Autre, en s'immisçant dans le cadre de sa pensée, l'écrivain maghrébin ne risque-t-il pas de perdre ses repères ontologiques, de trahir ses convictions religieuses et éthiques et d'ébranler ses traditions archaïques ? L'engouement voué à la langue de Voltaire, celle qui traduit l'esprit et l'idéal des Lumières, ne mène-t-il pas à l'obsolescence de la culture-mère ? Enfin, prendre la plume de l'Autre, n'est-ce pas se diluer dans sa vision du monde, adhérer à ses principes et se structurer son esprit ?

Selon toute vraisemblance, un tel projet s'apparente à un affadissement, à une sénescence ou, pour tout dire, à un viol de l'identité, à un morcellement de l'être et de sa

mémoire. A l'antipode d'un grand nombre d'écrivains et d'intellectuels de son époque, Driss Chraïbi, issu d'une famille aisée – son père est homme d'affaire prospère –, parvint à intégrer l'école française, réservée pendant cette période à une élite très réduite, et, par conséquent, à maîtriser la langue du colonisateur, à s'ouvrir à la littérature occidentale et, *in fine*, à entamer sa carrière d'écrivain. Unanimement reconnu comme l'un des principaux fondateurs de cette littérature maghrébine, Chraïbi met en exergue, dans ses écrits tous azimuts, les souffrances et les persécutions endurées par un peuple maghrébin longtemps broyé sous le joug du colon français, mais aussi et surtout des injustices sociales, traditionnelles, religieuses ou politiques. À l'instar de Laâbi, de Khatibi, de Khaïr Eddine, de Benjelloun, Chraïbi, dont l'existence a été dénigrée par le colonisateur, déclare, via sa littérature, qu'il existe et que la tyrannie française n'est pas un fantasme mais, bel et bien une réalité : « Une littérature, déclare l'écrivain français Charles Bonn, ne se contente pas de décrire une réalité culturelle, elle la produit, littéralement, en la décrivant certes, mais aussi par le simple fait d'exister, car ces textes sont également une des faces les plus visibles de cette culture, quel que soit leur contenu ». Marque de présence, preuve d'existence, moyen de survie, écran de visibilité, résistance contre l'effacement et l'oubli, lutte contre la marginalisation et le déni, échappatoire à l'exil et au repli, cette littérature est ce bouclier protecteur contre une colonisation qui, selon les propos de Mansour Benchehida, « s'est donnée l'autorité de nier l'existence d'un peuple et les moyens de l'éradiquer » (127).

Dans quelle mesure alors la langue du colonisateur qui a tenté de rendre le colonisé muet, qui a cherché à le définir et à l'exiler, produit-elle un effet inverse en se révélant salvatrice dans ce sens qu'elle permet à l'auteur maghrébin de s'implanter dans le monde littéraire pour affirmer son identité et dénoncer la cruauté ? Comment cette langue française, loin de traduire la duplicité et la forfaiture de l'écrivain maghrébin, loin de produire ce choc culturel, cet appauvrissement civilisationnel, cet affaïssement identitaire et linguistique, tant reprochés par les adulateurs du monolinguisme, se révèle-t-elle une richesse favorisant le brassage d'idées, la pollinisation des pensées et l'interculturalité ?

De la mission civilisatrice à la verve créatrice

Les rapports que les peuples du Maghreb ont entretenus avec l'ancienne métropole, ont toujours été litigieux et problématiques. Désignée comme un ennemi à combattre, un conquérant à repousser, la France impérialiste a animé un sentiment amer de rancune, d'irritation et d'animosité jusqu'à constituer, pour plusieurs intellectuels et hommes de lettres, le côté sombre et maléfique de l'histoire du Maghreb arabe. Le seul côté positif qui en a résulté n'est autre que cette naissance proliférante de la littérature maghrébine d'expression française.

Afin d'étaler sa mainmise sur les pays colonisés, afin de les maintenir sous le joug de la servilité, la France tenait à phagocyter leurs cultures, à appauvrir leurs cultes et leurs traditions et à dégrader leurs langues tout en proclamant sa supériorité, tous domaines confondus. Il s'agit, d'après Hassan El Nouty d'un véritable processus qui consiste à « détacher le maghrébin de son histoire » (198). Cette idée est également soutenue par Chraïbi qui la souligne dans *Vu, lu, entendu*, lorsqu'il mentionne le projet d'aliénation que la France introduisait dans l'enseignement. L'école française lui apprenait que « la culture de la métropole prenait racine dans le terroir du temps et [...] son souffle ne s'éteindrait jamais » (93). L'Histoire du pays y est intentionnellement bannie, les exploits des grands héros y sont délibérément tus, l'ancrage social et religieux y est sciemment ébranlé, bref, le pays marocain et son peuple n'ont d'existence réelle à l'exception d'être colonisé : 'Il fallait nous "civiliser" selon le manuel français d'Histoire, celui-là même qui vantait mes ancêtres gaulois' » (12).

Œuvrant à fragiliser les croyances et les convictions des Marocains, minant de l'intérieur leur culture d'origine, déformant leur passé et leur histoire, recréant leur imaginaire et leurs visions, les colonisateurs poussent les colonisés à avoir honte de leur appartenance pour se positionner en tant que supérieurs et perpétuer leur contrôle et leur autorité. Ainsi prétendaient-ils avoir « la mission civilisatrice ». Le verbe « civiliser » revient de façon exubérante dans les écrits de notre auteur, stipulant que Chraïbi, durant ses années d'apprentissage, y a été fréquemment exposé. Cette « mission civilisatrice », à laquelle les peuples maghrébins ont été, bon gré mal gré, asservis, figure parmi les causes *sine qua non* de la crise identitaire. L'auteur de *La Civilisation, Ma mère !...*, cristallise dans ses écrits l'impact calamiteux que cette soi-disant mission a eu sur la vie quotidienne des Marocains. Un passage, extrait du *Passé simple*, éclairant ce rapport qu'entretient le colonisateur avec le colonisé, mérite d'être cité : « Un vieux bonze de mes amis, nommé Raymand Roche, m'a dit hier soir : *Nous*, Français, sommes en train de vous civiliser, *vous*, Arabes. Mal, de mauvaise foi et sans plaisir aucun. Car, si par hasard, vous parvenez à être nos égaux, je te le demande : par rapport à qui ou à quoi serons-nous civilisés, *Nous* ? » (208).

L'idée n'est donc pas uniquement imposée aux peuples dominés, mais elle hante également les sujets français se trouvant sur le territoire marocain. L'opposition apparaît d'abord au niveau grammatical entre les pronoms personnels *vous* auquel sont imputés les plus mauvais qualificatifs (mal, mauvaise foi, sans plaisir, etc.) et le *nous* parfait, magistral et absolu, ayant la destinée de l'autre entre ses mains, possédant le pouvoir de vie et de mort sur ses subalternes. Civiliser un peuple suppose qu'il vit dans les ténèbres de l'ignorance, englouti dans les abysses de la barbarie, aveuglé par les paravents de la religion et de l'archaïsme et qui

devrait être humanisé, réactualisé et modernisé. Les exemples de cette suprématie que les Français ne cessent d'inculquer aux Arabes, sempiternellement ramenés à leur état primitif, à leur culte vétuste et rétrograde, à leur aspect violent et sanguinaire et à leur esprit fermé et ridicule, sont légion. Ainsi, dans *La Civilisation, Ma mère !...*, après avoir rencontré des Français dans une fête, la mère du narrateur, irritée, lui demande pourquoi les Français se présentent là, chez eux, comme leurs maîtres. Ne sachant répondre, le fils suggère qu'il s'agit de l'histoire avec un grand H qu'il faut accepter sans chercher d'explication.

Le traitement de telles problématiques dans la littérature permet certainement à Chraïbi – et à de nombreux écrivains francophones de l'époque – de dénoncer acrimonieusement cette prétendue mission civilisatrice et cette suprématie culturelle et civilisationnelle de la France dans les pays du Maghreb et, par la même occasion, permet au lectorat local et étranger de reconsidérer cette justification de la présence coloniale et d'atteindre une lucidité quant aux injustices perpétrées à l'égard des peuples conquis.

La littérature maghrébine est, en somme, inséparable de la tension culturelle entre colonisateur et colonisé et du chaos qui en résulte. C'est cela même qui justifie le succès tonitruant des auteurs maghrébins dans cette littérature où ils expriment leurs frustrations, leurs souffrances et leur déchirement qu'ils ne parvenaient généralement à dépasser que par le biais de l'écriture. Car, comme l'affirme Patrick Chamoiseau dans son célèbre ouvrage *Ecrire en pays dominé* : « Comment écrire alors que ton imaginaire s'abreuve, du matin jusqu'aux rêves, à des images, des pensées, des valeurs qui ne sont pas les tiennes ? [...] Comment écrire dominé ? » (17). Un paradoxe remarquable se dégage du propos de l'écrivain français. La domination constitue, sans ambages, un blocage à l'écriture. Le soumis est, certes, dépourvu de sa faculté créative, de sa liberté expressive et de ses ressources discursives, néanmoins, écrire dans cet état, n'est-ce pas une autre forme de domination ? Dit autrement, parvenir à rendre sa voix audible, à imposer sa plume avec force et à la faire accepter par le tyran, à déclarer ostensiblement sa maîtrise parfaite de l'outil de communication du despote, n'est-ce pas une autre forme de domination ?

Les statuts dominant/ dominé, à travers l'usage pertinent de la langue, se trouvent inversés. Une question cruciale s'impose : comment les écrivains maghrébins ont-ils pu dépasser ce tiraillement exténuant entre la langue des ancêtres et la langue du colon ?

Langue maternelle et langue impérialiste : violence et confluence

La langue française n'a cessé de susciter chez les maghrébins – mais aussi chez les intellectuels négro-africains – des attitudes antinomiques oscillant entre la fascination et la

répulsion, le ressentiment et la tolérance, l'hésitation et la connivence. Les thuriféraires de cette littérature d'expression française jugent que cette langue est une sorte de plus-value offrant à ses utilisateurs l'opportunité d'une interculturalité prospère et d'un échange florissant. De l'autre côté, les détracteurs estiment, *a contrario*, que cette littérature qui s'exprime avec la langue de l'envahisseur adhère à l'expansionnisme culturel, voire-même l'encourage à perdurer son hégémonie. En sus, un pays qui vient d'arracher son indépendance et commence à se sentir libre devrait, selon ces opposants, œuvrer, non seulement sur le plan économique, industriel, social ou politique, afin de s'affranchir des retombées chaotiques héritées du protectorat français, mais aussi et surtout au niveau culturel et esthétique s'il veut améliorer son potentiel civilisationnel et humain de la façon la plus authentique et préserver le progrès de l'identité et de la conscience collective. S'exprimer dans la langue de l'Autre revient, en définitive, pour ces dénigreur, essentiellement à dévitaliser et dévaloriser la sienne propre si intrinsèquement glorieuse – par référence à la langue du Coran et donc de Dieu – et riche de ses potentialités. En d'autres termes, nombreux sont les arabophones unilingues qui revendiquent fermement un retour inconditionnel à la langue-mère qui symbolise la quête d'une identité vexée et l'aspiration de toute une nation aux cultures diversifiées. Car penser, écrire dans la langue de l'Autre risque de participer à la pérennité de l'aliénation du système. Cette thèse est soutenue par l'écrivain algérien Kateb Yassine qui stipule qu'une nouvelle culture introduite *ex abrupto* dans le quotidien d'un peuple risque d'attiser un sentiment d'humiliation voire de désespoir et le pousser à dénier ses valeurs d'origine au profit d'une modernité astreignante. Cependant, Yassine déclare en 1966 que « l'usage de langue française ne signifie pas qu'on soit l'agent d'une puissance étrangère », « j'écris en français, ajoute-t-il, pour dire aux Français que je ne suis pas Français ». Selon cette vision du monde, s'emparer de la langue de l'Autre est une arme de guerre tellement efficace permettant au colonisé de sortir du cocon de l'infériorité que le colonisateur lui a assigné et de contrecarrer la propagande française qui publiait, à travers le monde, son rôle angélique et son profil vertueux de « grande mission civilisatrice ».

Manifestement, la langue française a créé une polémique et des tensions au sein même des sociétés autochtones. A l'instar de toute langue impérialiste, elle n'était accessible qu'à une élite locale privilégiée. Dans les œuvres de Chraïbi, cette tension langagière apparaît au sens propre comme sens figuré. En tant que thème focal et, également, en tant que problématique complexe, la langue est omniprésente dans les écrits de l'auteur marocain. Dans *Vu, lu, entendu*, voici comment le protagoniste décrit ses premiers contacts avec la langue française à l'école :

Habitué à écrire de droite à gauche, j'écrivais de droite à gauche en toute logique. Quelque chose comme *ssirD tse mon noM*. Le professeur se montre habile devant ce cas de figure. Il se saisit d'un miroir et rétablit la phrase dans le bon sens : *Mon nom est Driss*. C'était simple. Le monde des européens, à commencer par leur langage, était l'inverse du nôtre. (93)

La confusion linguistique, le brouillage syntaxique et l'incohérence structurale sont des signes avant-coureurs du fracas culturel ultérieur. L'adaptation au monde occidental – l'adjectif « inverse » possède une valeur cruciale là-dessus – ne peut se faire que dans la violence et l'agressivité.

Waldik, dans *Les boucs*, expose, lui aussi, les obstacles immenses qu'il a dû affronter afin de s'acclimater, à ses dépens, à l'univers français. Son cerveau, confie-t-il, réfléchit en arabe, jamais en français, il « broie des concepts européens, d'une façon si absurde qu'il les transforme en fiel et que lui-même en est malade » (54). La situation est alarmiste et la position des personnages semble véritablement problématique. Penser en arabe, avec la culture arabe, les valeurs arabes, les concepts arabes et les paroles arabes et s'exprimer en français s'avère une aliénation paroxystique.

Dans *La Civilisation, Ma mère !...*, le jeune garçon rentre chez lui et salue sa mère par un bonjour français. Celle-ci le regarde quelques instants avec mépris et riposte : « Ecoute mon fils [...] combien de fois dois-je te répéter de te laver la bouche en rentrant de l'école » (16). Ce cas semble dramatique pour cette génération obligée de faire une séparation étanche entre l'univers scolaire et domestique. Enfiler la peau française à l'école et s'en détacher à la maison est un fardeau trop lourd pour des jeunes enfants : « J'allais, ajoute-t-il, me laver la bouche pour chasser les relents de la langue française que j'avais osé employer dans sa maison, devant elle » (17).

Dans *Le passé simple* l'hégémonie de la langue renvoie, métaphoriquement, à la tyrannie du père. Au début du roman, lorsque les tensions sont exacerbées, les conflits paroxystiques, le langage est fourvoyé, les phrases sont compliquées, interminables et les expressions sont confuses, soulignant ainsi le trouble du jeune Driss animé par la révolte. Dans les derniers chapitres, quand la révolte est apaisée, le langage devient plus léger et moins virulent. Le système linguistique partage avec la trame narrative un ensemble de connivences. Les rapports tendus qui existent entre le père et son fils ressemblent à ceux que la langue colonisatrice entretient avec celle des colonisés. Tout comme le père dictateur qui possède un pouvoir absolu sur les siens, la langue française procède à une sorte d'effacement des langues subalternes afin d'assurer sa domination. En prenant conscience de la vanité de la révolte, en réalisant la futilité des efforts fournis pour changer le caractère despotique de son père, Driss

se résout à obtempérer tout en admettant que ce géniteur totalitaire fasse partie de son existence et, par voie de conséquence, de son identité. Symboliquement, cette résignation renvoie à un consentement intégrant cette langue du colonisateur dans le quotidien et l'identité de l'écrivain. Comment alors ce dernier est-il parvenu à concilier, dans ses écrits, deux langues d'origine géographique, idéologique et religieuse différente ?

Nouvelle langue / écriture novatrice

Généralement, la littérature maghrébine regorge d'expressions arabes. Les renvois à la langue d'origine sont légion. Les écrivains appartenant à cette littérature prennent manifestement de l'écart par rapport à la littérature française en signalant leur statut unique par l'intrusion intentionnelle de termes et d'expressions ancrés dans leur culture et leur langue : « Engagés dans le jeu des langues, souligne Lise Gauvain, ces écrivains doivent créer leur propre langue d'écriture et cela dans le contexte multilingue, souvent affecté des signes de la diglossie » (5). Ainsi, en réinventant le langage littéraire, en imposant de nouveaux codes linguistiques, de nouvelles normes syntaxiques et stylistiques, en introduisant des néologismes, l'écrivain maghrébin enfante une nouvelle écriture, la sienne propre, drastiquement différente et, par là même, crée, « la possibilité de représenter la réalité du monde par la langue » (53). Le métissage des langues, le mélange des registres, le croisement des cultures, l'enchevêtrement des pensées, l'embrouillamini des idéologies est, fondamentalement, ce qui marque la spécificité de cette littérature.

Dans l'œuvre de Chraïbi, une première classe d'expressions est composée de mots d'origine exclusivement arabe, mais qui ont récemment intégré, de façon officielle, la langue française via leur présence dans la nomenclature du dictionnaire *Larousse* en ligne. « *Salamalecs* », « *Baraka* », « *Pacha* » entre autres, sont des termes originaires de la langue arabe souvent introduits dans le récit de notre auteur, se référant ainsi à sa langue maternelle et à sa culture-mère.

L'usage fréquent, parfois abusif, d'un tel langage peut certes occasionner une mauvaise compréhension, voire une frustration chez le lecteur francophone, alors que l'objectif de l'écrivain consiste à établir des connexions avec la langue de référence et la culture d'origine, à créer un espace linguistique authentique en vue de singulariser cette littérature se situant à la lisière de deux géographies, de deux cultures, de deux civilisations et de deux univers linguistiques foncièrement antinomiques. La langue de l'Autre est, dans ce cas, un outil pour informer l'Autre, outre les souffrances et les brutalités, le passé et l'historicité, sur le Moi et l'identité, les racines et les originalités, les ancrages et les singularités, le langage et les

tonalités. Mises en italique dans le but de montrer leur non-appartenance au jargon français, certaines expressions sont certes expliquées entre parenthèses : *Salamalec* (paix sur toi), mais, pour la plupart, aucune définition, aucune explication ne sont indiquées. Dans ce cas, le lecteur français est poussé, bon gré mal gré, à effectuer des recherches, à recourir à des dictionnaires afin d'en saisir le sens. Analysons ce passage important extrait de *Vu, lu, entendu* :

M. El Menjra [...] nous apprend jour après jour à identifier les objets concrets qui nous entouraient et à leur donner leurs équivalents dans le vocabulaire de nos « protecteurs » d'outre-méditerranée : Madrassa = école, Koursille = chaise, Calame = plume, Midad = Encre... et ainsi de suite. Certains mots hésitaient à franchir la frontière culturelle, se braquaient tel un âne entêté. « Oiseau » par exemple. Invariablement, je prononçais et écrivais ce terme dans ma langue maternelle : Asfour. (29)

L'usage de ces mots en arabe, leur traduction en français, ne sont certainement pas anodins. C'est une manière, pour l'écrivain, de montrer que l'œuvre, quoiqu'écrite en langue française, est le récit d'une personne dont les origines et les signifiés sont arabes. Des insertions de ce genre, note Bernadette de la Bâtie, attribuent au texte « un certain caractère exotique tout en plaçant la langue française aux marges culturelles » (17). L'écriture maghrébine est donc imbuë de la langue arabe, mais alors, pour quelle raison ces auteurs optent-ils préférentiellement pour la langue française ? La langue arabe, considérée comme l'une des plus fructueuses au monde, porteuse, selon l'unanimité, de culture universelle, n'aurait-elle pas été plus convenable à l'écriture ?

Ecrire dans la langue de l'Autre : asservissement ou émancipation ?

L'intelligentsia monolingue se demande souvent comment les écrivains maghrébins sont capables d'être le porte-parole d'un peuple alors qu'ils désavouent leur langue pour revêtir celle du colonisateur. Marque de trahison pour certains, signe d'asservissement pour d'autres, le choix du langage français comme outil d'écriture possède des connotations bien plus profondes. Nous pouvons aller jusqu'à nous demander si ce sont ces écrivains qui ont choisi cette langue ou, au contraire, si c'est cette langue qui les a élus.

Force est de souligner que cette irritation et cette véhémence dirigées à l'égard des auteurs fondateurs de la littérature maghrébine d'expression française sont justifiées. Indiscutablement, c'est une preuve certifiée de la suprématie de cette langue par rapport à celle locale. Cette problématique est également soulignée chez les auteurs noirs-africains. Selon Barnabé, Confiant et Chamoiseau, le bilinguisme, loin d'être une forme d'appauvrissement et sénescence, loin d'être la marque d'infériorité et d'esclavage, est plutôt une richesse et un

enrichissement. Comment ? Cette littérature où sont confrontées deux langues et deux cultures différentes, des valeurs ambivalentes, des idéologies antipodales, des appartenances et des traditions hétérogènes, génère selon l'écrivain et essayiste tunisien Mansour Mhenni, des concepts édifiants et lucratifs, notamment « Le pluralisme, l'interculturalité, le croisement et la transculturalité » (10). Dans ce sens, écrire en français, pour les écrivains maghrébins, n'est nullement une trahison et, qui plus est, ne révèle pas la supériorité et l'hégémonie françaises, mais il s'agit, au-delà, d'un acte cristallisant l'interaction de la diversité linguistique.

Convaincue d'une telle idée, Assia Djébar, affirme dans le chapitre « Écrire dans la langue de l'Autre » figurant dans son ouvrage *Ces voix qui m'assiègent*, que, quoiqu'elle parle arabe, pense arabe et raisonne en arabe, son écriture ne peut être qu'en français. Aussi ajoute-t-elle que sa « parole, pouvant être double, et peut-être même triple, participe de plusieurs écritures, alors que je n'ai qu'une seule écriture : la française » (41-42).

Tout comme Djébar, Chraïbi a fait ses études en français et donc, naturellement, son écriture ne peut se faire que dans la langue du colonisateur. Son exil s'avère donc enrichissant et bénéfique. « L'exil, affirme-t-il, est un royaume. J'appelle exil, l'ouverture à l'Autre, le besoin de se renouveler et de se remettre en question. Les certitudes sont autant de prisons. C'est en solitaire, hors chapelle, et en plein doute que j'ai publié une vingtaine d'ouvrages » (*Le monde à côté*, 30). Dévoiler au colon la manière dont la colonisation fut vécue par les peuples, tel fut le défi et l'enjeu majeurs de l'écrivain francophone.

Cette littérature dépasse donc le simple instrument d'expression pour se hisser, selon les propos de Jean Emmanuel Le Bray, en « un outil de promotion pour les langues et les cultures » (55). En les introduisant dans le monde de la littérature, en leur offrant l'occasion de sortir de leur exil, de prendre la parole pour représenter leur histoire, leur culture et leur mémoire, cette langue française permet aux auteurs maghrébins de battre en brèche le préjugé de la dénaturation, du déracinement et de la trahison qui leur ont été longtemps étiquetés. La langue française vient alors pallier une faille provoquée par l'exil, par l'éloignement de la terre-mère. Elle se métamorphose ainsi en un espace d'accueil et un lieu d'inspiration.

Marquer son autonomie, laisser son empreinte, imposer ses propres codes, inventer sa propre langue, déclarer sa subjectivité, tels étaient (sont) les défis soulevés par les auteurs maghrébins dans le but de promouvoir l'interculturalité. Comme elle est marquée par sa richesse et sa pluralité, son ouverture et sa diversité, sa tolérance et sa prospérité, l'identité culturelle maghrébine ainsi que la littérature qui la représente, se fixent pour objectif premier de dévoiler les apports divers et fondamentaux des pays maghrébins, de leurs populations, de leurs cultures et de leurs civilisations aux sociétés occidentales. La langue de l'Autre, note

Julian Green, est « le langage de l'autre côté du miroir », celui où s'érigent « deux façons de penser et de rêver » (161). Loin d'être une source de souffrance pour l'auteur marocain, loin de constituer pour lui un obstacle à l'expression et à la communication, cette langue de l'impérialiste lui a servi, d'abord et avant tout, à dire et écrire l'exil, par voie de conséquence, à fonder une réelle polyphonie.

Ainsi, ni Chraïbi, ni les autres, pouvons-nous le constater, ne trahissent leur langue et leur culture en s'exprimant dans la plume française. Au contraire, cette langue, en les introduisant dans le monde littéraire, leur a donné une voix pour dire leur histoire. En la manipulant merveilleusement bien, ils montrent qu'elle ne les asservit plus. Ils révèlent l'histoire d'une culture opprimée certes, mais qui, en leur absence, serait oubliée. S'accaparer la langue du colonisateur, la maîtriser, la conquérir et la déployer comme outil de démonstration, de divulgation, la brandir comme une arme de défense, n'est-ce pas un premier pas vers la liberté ?

Je pense, dit Mansour M'henni, que l'interculturel devrait se concevoir en termes d'échange horizontaux et réciproques, que la traduction peut dans certaines conditions travailler l'interculturel, mais que cette tâche est plus efficacement accomplie par la littérature en langue étrangère comme espace de croisement des poétiques et de développement de l'énergie créatrice du croisement. (30)

En définitive, la plume française a permis aux auteurs colonisés de s'affirmer dans l'espace culturel que la France colonisatrice leur a refusé. L'écrivain maghrébin, longtemps écrasé sous le joug de la négation et de l'asservissement, est en quête d'une identité broyée au sein d'une anarchie qui le consume et où il est appelé à justifier son existence. La littérature maghrébine est parvenue à montrer que l'histoire « n'est pas à sens unique, glorieuse pour les Français et dérisoire pour les autres » (*Vu, lu, entendu*, 72). Elle a, *a contrario*, participé à l'affirmation identitaire de nations francophones trop souvent exilées et opprimées. Chraïbi a révolutionné le monde littéraire, et par ses œuvres fondatrices, et par les sujets qu'elles traitent. Il figure parmi les écrivains qui se sont servis de ce qui est positif dans la colonisation en vue de démontrer son côté négatif. Libérer les écrivains et leurs nations, informer sur leur histoire, leur passé, leur identité, leur culture, leur langue et leur patrimoine, tels sont les enjeux majeurs de la littérature francophone. Car, affirme Chraïbi, « si tu ne sais pas ce qui est arrivé avant ta naissance, tu resteras toujours un enfant » (22).

Faire partie de cette littérature, la lire et la produire, est donc un moyen de devenir adulte, de mûrir afin de nourrir les valeurs du plurilinguisme, de l'interculturel, de l'échange

fusionnel et harmonieux dans le respect identitaire et la tolérance culturelle et linguistique. Faire partie de cette littérature, c'est, enfin, continuer la lutte.

Bibliographie

- Benchehida, Mansour. « La problématique des langues en Algérie : historique, situation et conséquences ». *Horizons philosophiques* 12. 1 (2001). En ligne.
- Bonn, Charles. « Bibliographie littéraire et sélective : Maghreb et émigration maghrébine ». Littérature maghrébine. (2012).
<https://www.limag.com/Textes/Bonn/BBAdpfNotLib2005CorrectionsIntegrees.pdf>
- Chamoiseau, Patrick. *Écrire en pays dominé*. Paris : Gallimard, 1997.
- Chraïbi, Driss. *La civilisation, ma mère !...* Paris : Denoël, 1972.
- . *Le passé simple*. Paris : Denoël, 1954.
- . *Les boucs*. Paris : Denoël, 1981.
- . *Vu, lu, entendu*. Paris : Denoël, 1998.
- De Jean de la Bâtie, Bernadette. « La langue de Driss Chraïbi : langue déplacée d'un écrivain déplacé ». *International Journal of Francophone Studies* 41 (2001).
- Djebar, Assia. *Ces Voix qui m'assiègent : en marge de ma francophonie*. Montréal : PU de Montréal, 1999.
- El Nouty, Hassan, « L'enracinement arabe dans la littérature maghrébine ». *Revue de l'Occident musulman et de la méditerranée* 22 (1976). En ligne.
- Gauvin, Lise. *L'écrivain francophone à la croisée des langues*. Paris : Khartala, 1997.
- Green, Julian. *Le langage et son double*. Paris : Seuil, 1987.
- Khatibi, Abdelkadir. *Triptyque de Rabat*. Rabat : OKAD, 2007.
- Le Bray, Jean Emmanuel, « Écrire en français au Maghreb ». *L'information grammaticale* 54 (1992). En ligne.
- M'henni, Mansour. *De la transmutation littéraire au Maghreb*. Tunis : L'or du Temps, 2002.